



divorce et retrait de titre de séjour

Par **moumania**, le **24/11/2012** à **14:35**

Bonjour, mon frère né français s'est marié avec une algérienne (mariage en algérie en 2010) elle a un titre de séjour d'un an. Ils sont partis en algérie il y a 2 mois. La bas mon frère s'est aperçu qu'elle l'a épousé que pour les papiers. Elle est partie chez ses parents et mon frère, sur les conseils des proches, entame une procédure de divorce. Entre temps elle est rentrée en france. Mon frère doit-il rentrer lui aussi ou doit-il attendre la finalité des papiers à produire. Dois-je divorcer ou faire annuler le mariage. Ils n'ont pas d'enfants ensemble, mon frère est demandeur d'emploi et ils vivaient chez mes parents.